

EXTRAIT DU REGISTRE
des **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
de la COMMUNE de : **ROMANECHÉ-THORINS**

Nombre de membres :

- en exercice : 19

- présents au Conseil Municipal : 19

- qui ont pris part à la délibération : 18

Date de la convocation : 07/04/2021

Date d'affichage : 12/04/2021

Séance du : **15 avril 2021**

L'an deux mil vingt et un

Et le : *quinze avril*

à **vingt** heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Monsieur Yannick VACHER, Maire** - assisté de : Messieurs Jean-Pierre REYNIER, Maurice FAVRE, Gérard LORON, Mesdames Aurélie BUFFA, Josette GOMBERT, adjoints.

Mesdames Monique DUTRAIVE épouse LENFANT, Patricia FLAMY, Céline MASCHINOT, Lauranne LOMBARD, Marion PONT, Sandrine TITULO, Marie-France MONNET, Messieurs Joël BROUTIN, Frédéric MEUNIER, Charles AHIAFOKPO, Thierry RATIGNIER, Frédéric BERGERON, Thomas PATENOTRE.

Madame Monique DUTRAIVE épouse LENFANT a été nommée secrétaire.

DELIB. n° 07/03/21

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : Budget annexe Lotissement Les Vignes

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2020 relatif au Lotissement « Les Vignes » qui s'établit comme suit :

Fonctionnement

- **dépenses : 1 012 944.00 €**
- **recettes : 1 208 755.03 €**

Investissement

- **dépenses : 1 015 413.65 €**
- **recettes : 1 009 924.00 €**

Hors de la présence de Monsieur VACHER maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, soit par 18 voix, le compte administratif 2020 relatif au Lotissement « Les Vignes ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Le Maire adjoint,

Jean-Pierre REYNIER

